

# **La réforme de notre système de retraite doit être juste et durable**

**Le seul critère posé aujourd'hui, la durée des cotisations et donc le recul de l'âge légal de départ à la retraite, apparaît simpliste et inéquitable.**

Les ressources des régimes de retraite dépendent du nombre total d'actifs qui cotisent. Le problème principal est bien celui de l'emploi, celui des salariés en poste et celui des jeunes en recherche d'emploi. Le maintien des seniors dans l'emploi aurait pour conséquence inévitable un chômage plus important des jeunes. Le maintien des seniors dans l'emploi est une fausse bonne idée !

La réforme doit conforter le régime par répartition et la solidarité intergénérationnelle. La priorité est donc de mener une politique active de l'emploi qui doit s'appuyer sur une reconversion écologique, une relocalisation de l'économie et la réduction du temps de travail.

Par ailleurs, le recul de l'âge légal ne ferait qu'empirer le risque de baisse du niveau moyen des pensions. Beaucoup de salariés partent déjà à la retraite avant l'âge légal et renoncent à une pension à taux plein.

La réforme du financement doit reposer sur une juste répartition des richesses. Notre priorité est l'élargissement de l'assiette de cotisation : conditionnalité des exonérations des cotisations sociales, abrogation des exonérations sur les heures supplémentaires, prélèvement sur l'intéressement, les stocks options, les revenus de placement et du patrimoine, contribution spécifique retraites sur les bénéfices des grandes entreprises par l'écèlement des niches fiscales...

**Le débat, tel qu'il est posé aujourd'hui, n'aura pour seul effet que d'accroître l'incertitude sur l'avenir. Les vendeurs de retraites complémentaires se frottent d'ores et déjà les mains.**



Catherine de Luca